

CONGO



LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

200 FCFA

www.adiac-congo.com

N° 3390 - LUNDI 17 DÉCEMBRE 2018

DIPLOMATIE

Quatre ambassadeurs présentent leurs lettres de créance au chef de l'État



Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu, le 14 décembre au Palais du peuple à Brazzaville, les documents d'accréditation de nouveaux ambassadeurs de Cuba, Jose Antonio Garcia

Ganzalez ; de Suède, Carina Maria Hakanson ; du Burundi, Jean-Baptiste Biherengende ; et de l'Ouganda, James Mbahimba.

Les représentants diplomatiques de ces quatre pays

Le chef de l'Etat, Denis Sassou N'Guesso, et le nouvel ambassadeur de Cuba, Jose Antonio Garcia Ganzalez

ont exprimé, dans le livre d'or, leur volonté de développer les relations de coopération entre la République du Congo et leurs pays respectifs.

Page 2

JUSTICE

Nominations à la Cour Constitutionnelle et à la Haute cour de justice

Par décrets n° 2018-452 et 2018-453, le président de la République a nommé les membres de la Cour consti-

tutionnelle et ceux de la Haute cour de justice. Selon la Constitution du 25 octobre 2015, la Cour constitution-

nelle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics. La Haute

cour de justice, quant à elle, est compétente pour juger les hautes autorités en cas de manquements à leurs devoirs

manifestement incompatibles avec l'exercice de leur mandat.

Page 9

QUESTIONS ORALES AU GOUVERNEMENT

Les problèmes sociaux dominent les débats



Le Premier ministre, Clément Mouamba

De la pénurie des produits pétroliers aux délestages d'électricité, en passant par le taux élevé des droits scolaires et la situation difficile du Centre hospitalier universitaire de Brazzaville, les débats entre les membres du gouvernement et les députés

ont été intenses. L'exécutif, conduit par le Premier ministre, Clément Mouamba, a promis d'apporter des solutions aux doléances de la population exprimées par les élus du peuple. « *Le Congo a rempli des conditionnalités du Fonds monétaire international dans la perspective de la signature d'un accord économique devant permettre le réajustement de sa dette extérieure et conduire à son aide financière par cette institution* », a notamment déclaré le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo

Page 4

MINISTÈRE DU PLAN

Encore du chemin pour réaliser des données statistiques fiables



Un rapport d'évaluation à mi-parcours du projet de renforcement des capacités en statistiques, présenté le 13 décembre à Brazzaville, a révélé du chemin qui reste à parcourir malgré des avancées réalisées. Le coordonnateur de ce projet, Dominique Kimpouni, a signifié qu'au cours des années prochaines, il sera question de former les ressources humaines en vue de pallier le manque du personnel qualifié dans les ministères sectoriels et d'équiper les structures concernées en matériel

adéquat pour les rendre plus performants. « *Il va falloir aussi harmoniser la production des données statistiques avec un programme de l'Institut national de la statistique* », a-t-il dit.

Page 7

Éditorial

Retour

Page 2

Editorial

Retour

Si il est vrai que la COP 21, qui s'était tenue à Paris en 2015, restera dans la mémoire des hommes comme un pas important sur la voie de la protection de la nature, la COP 24 qui vient de s'achever à Katowice marquera, elle, l'incapacité de leurs gouvernants à traduire en actes concrets les bonnes intentions qu'ils affichent dans leurs discours. Pire encore, elle pourrait bien confirmer le retour en arrière que tous les peuples de la Terre redoutent mais que plusieurs de ces dirigeants, à commencer par le président des Etats-Unis, Donald Trump, s'emploient à organiser au risque d'accélérer le dérèglement climatique dont le pire pourrait surgir à brève échéance.

Ce qui s'est passé la semaine dernière, lors de l'édition 2018 de la Conférence sur le climat, n'a en vérité rien de surprenant dans la mesure où les grandes puissances industrielles de l'hémisphère nord, à quelques exceptions près, n'ont toujours pas pris la mesure, ou voulu prendre la mesure des dangers que leur suractivité, leur appétit de richesse, leur inconscience égoïste font courir à l'espèce humaine. Dès lors, en effet, que la protection de la nature menacerait à court ou moyen terme leur quête du confort et surtout leur prééminence dans la gestion de la planète, ces mêmes puissances ne peuvent que s'opposer à la régulation globale qui seule permettra de lutter contre l'élévation des températures sur les cinq continents, avec toutes les conséquences dramatiques que ce déni comporte.

Dans un tel contexte et même si certaines nations riches se montrent plus conscientes du danger que les autres ainsi qu'on l'a vu à Katowice, la véritable lutte contre le dérèglement climatique ne peut venir que du Sud, du grand Sud, c'est-à-dire en particulier de chez nous, les Africains. Et cela montre à quel point il est important de concrétiser le plus rapidement possible les grands projets tels que celui du Fonds bleu pour le Bassin du Congo qui joueront un rôle décisif dans la protection de la nature menacée par l'inconscience des nations riches.

Est-il absurde d'imaginer, dans un tel contexte, que se tienne prochainement à Brazzaville, la capitale de ce Fonds bleu, une COP 24 bis qui réunisse les peuples du Sud et qui marque de façon claire leur engagement dans la bataille que les Grands de ce monde refusent de mener même s'ils affirment le contraire la main sur le cœur ?

Les Dépêches de Brazzaville

DIPLOMATIE

Quatre ambassadeurs présentent leurs lettres de créance au chef de l'Etat

Le président de la République, Denis Sassou N'Guesso, a reçu, le 14 décembre au Palais du peuple à Brazzaville, les nouveaux ambassadeurs de Cuba, Jose Antonio Garcia Ganzalez; de Suède; Carina Maria Hakanson; du Burundi; Jean Baptiste Biherengende; et de l'Ouganda, James Mbahimba.



L'ambassadeur de l'Ouganda (à droite) posant avec le président de la République

Après avoir présenté leurs documents d'accreditation, les représentants diplomatiques des quatre pays ont exprimé, dans le livre d'or, leur volonté de développer la coopération entre la République du Congo et leurs pays respectifs.

« Nous sommes ici pour honorer nos relations bilatérales qui visent la fraternité, la solidarité. Nous sommes unis par l'histoire et la culture. Nous continuerons à approfondir notre amitié, notre coopération... », a écrit le diplomate cubain.

Pays d'Amérique latine, Cuba entretient de bonnes relations avec le Congo depuis plusieurs décennies. Entre 2014 et 2015, près de deux mille étudiants congolais étaient partis poursuivre leurs études dans les universités cubaines.

Pour sa part, l'ambassadeur de Suède entend, pendant son mandat, travailler pour resserrer les liens d'amitié existants entre son pays et le Congo.

Le représentant diplomatique de l'Ouganda, quant à lui, a estimé que son pays et le Congo pourraient partager les expériences dans les domaines du pétrole, du commerce et de la sécurité.

S'agissant du Burundi, au-delà des relations bilatérales, le pays coopère avec le Congo à travers deux organisations régionales, à savoir la Communauté économique des Etats de l'Afrique centrale et la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs dont le chef de l'Etat congolais assure actuellement la présidence en exercice.

Christian Brice Elion

LES DÉPÊCHES DE BRAZZAVILLE

Les Dépêches de Brazzaville sont une publication de l'Agence d'Information d'Afrique centrale (ADIAC)
Site Internet : www.brazzaville-adiac.com

DIRECTION

Directeur de la publication : Jean-Paul Pigasse
Secrétariat : Raïssa Angombo

RÉDACTIONS

Directeur des rédactions : Émile Gankama
Assistante : Leslie Kanga
Photothèque : Sandra Ignamout

Secrétaire général des rédactions :

Gerry Gérard Mangondo
Secrétaire des rédactions : Clotilde Ibara
Rewriting : Arnaud Bienvenu Zodialo, Norbert Biembédi, François Ansi

RÉDACTION DE BRAZZAVILLE

Rédacteur en chef : Guy-Gervais Kitina,
Rédacteurs en chef délégués : Roger Ngombé, Christian Brice Elion
Service Société : Parfait Wilfried Douniama (chef de service) Guillaume Ondzé, Fortuné Ibara, Lydie Gisèle Oko
Service Politique : Roger Ngombé (chef de service), Jean Jacques Koubemba, Firmin Oyé
Service Économie : Quentin Loubou (chef de service), Fiacre Kombo, Lopelle Mboussa Gassia
Service International : Nestor N'Gampoula

(chef de service), Yvette Reine Nzaba, Josiane Mambou Loukoulou,
Rock Ngassakys
Service Culture et arts : Bruno Okokana (chef de service), Rosalie Bindika
Service Sport : James Golden Eloué (chef de service), Rominique Nerplat Makaya
ÉDITION DU SAMEDI : Quentin Loubou (Coordination), Durlly Emilia Gankama

RÉDACTION DE POINTE-NOIRE

Rédacteur en chef : Faustin Akono
Lucie Prisca Condhét N'Zinga, Hervé Brice Mampouya, Charlem Léa Legnoki, Prosper Mabonzo, Séverin Ibara
Commercial : Mélaïne Eta
Bureau de Pointe-Noire : Av. Germain Bikomat : Immeuble Les Palmiers (à côté de la Radio-Congo Pointe-Noire).
Tél. (+242) 06 963 31 34

RÉDACTION DE KINSHASA

Directeur de l'Agence : Ange Pongault
Chef d'agence : Nana Londole
Rédacteur en chef : Jules Tambwe Itagali
Coordonnateur : Alain Diasso
Économie : Laurent Essolomwa, Gypsie Oïssa
Société : Lucien Dianzenza, Aline Nzuzi
Culture : Nioni Masela
Sports : Martin Enyimo
Relations publiques : Adrienne Londole
Service commercial : Stella Bope
Comptabilité et administration : Lukombo
Caisse : Blandine Kapinga
Distribution et vente : Jean Lesly Goga

Bureau de Kinshasa : 4, avenue du Port - Immeuble Forescom commune de Kinshasa
Gombé/Kinshasa - RDC -
Tél. (+243) 015 166 200

MAQUETTE

Eudes Banzouzi (chef de service)
Cyriaque Brice Zoba, Mesmin Boussa, Stanislas Okassou, Jeff Tamaff.

INTERNATIONAL

Directrice : Bénédicte de Capèle
Adjoint à la direction : Christian Balende
Rédaction : Camille Delourme, Noël Ndong, Marie-Alfred Ngoma, Lucien Mpama, Dani Ndungidi.

ADMINISTRATION ET FINANCES

Directrice : Lydie Pongault
Secrétariat : Armelle Mounzeo
Chef de service : Abira Kiobi
Suivi des fournisseurs : Comptabilisation des ventes, suivi des annonces : Wilson Gakosso
Personnel et paie : Stocks : Arcade Bikondi
Caisse principale : Sorrelle Oba

PUBLICITÉ ET DIFFUSION

Coordonnatrice, Relations publiques : Adrienne Londole
Chef de service publicité : Rodrigue Ongagna
Assistante commerciale : Hortensia Olabouré
Commercial Brazzaville : Erhiade Gankama
Commercial Pointe-Noire : Mélaïne Eta Anto

Chef de service diffusion de Brazzaville :

Guylin Ngossima
Diffusion Brazzaville : Brice Tsébé, Irin Maouakani
Diffusion Kinshasa : Adrienne Londole.
Diffusion Pointe-Noire : Bob Sorel Moubelé Ngonzo

TRAVAUX ET PROJETS

Directeur : Gérard Ebami Sala

INTENDANCE

Coordonnateur général: Rachyd Badila
Coordonnateur adjoint chargé du suivi des services généraux: Jules César Olebi
Chef de section Electricité et froid: Siméon Ntsayouolo
Chef de section Transport: Jean Bruno Ndokagna

DIRECTION TECHNIQUE (INFORMATIQUE ET IMPRIMERIE)

Directeur : Emmanuel Mbengué
Assistante : Dina Dorcas Tsoumou
Directeur adjoint : Guillaume Pigasse
Assistante : Marlaïne Angombo

IMPRIMERIE

Gestion des ressources humaines : Martial Mombongo
Chef de service pré-press : Eudes Banzouzi
Gestion des stocks : Elvy Bombete
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

Tél. : (+242) 05 629 1317
eMail : imp-bc@adiac-congo.com

INFORMATIQUE

Directeur adjoint : Abdoul Kader Kouyate
Narcisse Ofoulou Tsamaka (chef de service), Darel Ongara, Myck Mienet Mehdi, Mbengué Okandzé

LIBRAIRIE BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Émilie Moundako Éyala (chef de service), Eustel Chrispain Stevy Oba, Nely Carole Biantomba, Epiphanie Mozali
Adresse : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville - République du Congo

GALERIE CONGO BRAZZAVILLE

Directrice : Lydie Pongault
Chef de service : Maurin Jonathan Mobassi.
Astrid Balimba, Magloire NZONZI B.

ADIAC

Agence d'Information d'Afrique centrale
www.lesdepechesdebrazzaville.com
Siège social : 84, bd Denis-Sassou-N'Guesso, immeuble Les Manguiers (Mpila), Brazzaville, République du Congo /
Tél.: 06 700 09 00 /
Email : regie@lesdepechesdebrazzaville.fr
Président : Jean-Paul Pigasse
Directrice générale : Bénédicte de Capèle
Secrétaire général : Ange Pongault

INFRASTRUCTURES ROUTIÈRES

Les travaux du tronçon Djambala-Lékana prennent du retard

En mission de contrôle et d'évaluation de la réhabilitation de la route nationale n°8, dans sa partie Djambala-Lékana, le directeur de cabinet du ministre de l'Équipement et de l'entretien routier, Frédéric Manienze, a constaté, le 13 décembre, le retard pris par Sipam pour cause d'intempéries.



En septembre dernier, la société Sipam a été chargée des travaux de réhabilitation de la route nationale n° 8 (RN°8), tronçon Djambala-Lékana, pour une durée des travaux estimée à quatre mois. Avec une enveloppe de 823 291 300 FCFA, l'entreprise en charge des travaux avait la mission de combler le ravin du PK21 ayant coupé la RN8 entre Djambala et Lékana ; de procéder au cantonnement mécanisé : curage des fossés latéraux existants, aménagement des descentes d'eau, désherbage des accotements, destruction des termitières ; de traiter les dégradations puis recharger la chaussée à la latérite ; de reconstruire les fossés endommagés puis construire un bassin de rétention. Depuis, le ravin de la Mpama, situé au PK21, a été comblé. Pour ce remblai, il a nécessité 42 000 m³ de terre, comme l'a expliqué Laurent Assombo, directeur du contrôle technique au Bureau de contrôle des bâtiments et des travaux publics (BCBTP). L'ouverture du ravin sur la chaussée était de 40 m de large d'un côté et de 20 m de l'autre, avec une longueur de 50 m et une profondeur de 15 m, a estimé Blaise Onanga, directeur

de l'Équipement et de l'entretien routier. « Ces ravins menacent la route depuis 2016. Jusqu'à un passé récent, pour aller à Lékana, il fallait prendre une déviation (une équation difficile pour les gros transporteurs à l'instar des camions citernes) », a-t-il rappelé, avant de souligner que la plupart de ces érosions se manifestent à cause des ouvrages d'assainissement réalisés par Razel enfuis sous le sol, donc non fonctionnels.

Des travaux exécutés à 50%

Le cantonnement mécanisé entre Djambala et Lékana est effectif, l'aménagement de la chaussée est en cours et des bassins de rétention ont été aménagés. Outre ces travaux, l'entreprise a ouvert la voie d'accès pour la gîte latérite d'Olélé (8 km sur les 25 km) à partir de Nkami. Jusqu'à ce jour, le niveau d'exécution des travaux a été évalué à 50%. « Les travaux s'exécutent normalement notwithstanding les pluies », a affirmé

Frédéric Manienze, avançant les données de synthèse des réalisations de la société Sipam.

« Les travaux d'entretien routier, tronçon Djambala-Lékana, sont en cours. Au terme de trois mois, je peux émettre un sentiment de satisfaction puisque jadis, c'est un tronçon que nous parcourions en plus de deux heures, pourtant à peine de 42 km. A ce jour, en 45 mn on peut le faire. C'est un sentiment de satisfaction pour moi et la population. D'emblée, on s'aperçoit que les conduits d'eaux ont été bien curés, quelques nids de poule ont été bouchés sur la chaussée. Ce qui permet aujourd'hui plus de facilité sur la route », a témoigné le maire de Lékana, Jules Ngebo. Et l'érosion « bien entendu », a-t-il répondu tout sourire à la presse, ajoutant qu'« elle a été bouchée », avec pour seul souhait la réhabilitation complète de ce tronçon.

Malgré une pluviométrie abondante, cause principale du retard

La route Djambala-Lékana en réhabilitation des travaux, le chef de chantier Sipam, Rafiq Asif, assure : « Nous sommes en train d'ouvrir la carrière de latérite pour réhabiliter la voie. Les travaux peuvent être achevés dans un délai de trois mois. Ils ont accusé du retard à cause de la pluie. Tout compte fait, nous finirons bientôt ».

« Un travail laborieux fait par Sipam »

Une surprise pour le maire de Djambala, Emmanuel Mpio, qui a déclaré : « L'effet de surprise est tout à fait normal, parce que mon territoire s'arrête à Lampama. Au-delà, je n'ai aucune emprise. Je suis très heureux. Sipam est en train de faire un travail laborieux. Je suis très sensible à ce qu'elle fait. J'ai fait ce tronçon avant la réalisation de ces travaux. C'était un borbier. Franchement, on avait du mal à joindre les deux bouts. Ce trajet était compliqué à réaliser. Je crois qu'aujourd'hui, le monde est content. Il est vrai

que ce n'est pas encore ça mais, il y a déjà une lueur d'espoir. En venant ici, je pensais que la route était en l'état mais les choses ont foncièrement évolué à ma très grande satisfaction ». La route Ngo-Djambala-Lékana est en contrat avec Socofran pour sa réhabilitation, a rappelé le directeur général de l'Équipement et l'entretien routier. Cette route a été réalisée par la société Razel dans les années 1982-1986. Depuis, par manque d'entretien, elle a subi une forte dégradation, a-t-il reconnu. « Malheureusement, les travaux de réhabilitation amorcés par Socofran se sont arrêtés à Djambala. Lorsque Socofran a voulu amorcer la phase Djambala-Lékana, on a été surpris par la conjoncture. Ce qui a fait que Socofran n'a pu réaliser que les 5 Km marquant un peu la sortie de Djambala. Face à cette situation, nous étions obligés de recourir à d'autres sociétés pour traiter les érosions. Pour la première érosion située au PK10, nous avons commis Escom. Sipam a donc été chargée de traiter la deuxième érosion située au PK21 », a-t-il conclu.

En dépit des travaux déjà en cours, beaucoup de tronçons sur l'axe Djambala-Lékana sont dégradés. Pour faciliter la circulation, Blaise Onanga promet de scarifier certains tronçons et les recharger à la latérite afin d'améliorer le niveau de service pour que cette voie soit praticable en trente minutes comme auparavant.

Josiane Mambou Loukoula

LE FAIT DU JOUR

Tous les regards vers Kinshasa

Commencer par Brazzaville, qui jouxte sa voisine Kinshasa via le fleuve Congo, toutes les attentions sont à présent tournées vers la République démocratique du Congo (RDC) qui va aux urnes, le 23 décembre, pour élire le président de la République, les députés nationaux et provinciaux. Ces attentions émanent évidemment des neuf pays avec lesquels le Congo Kinshasa partage les mêmes frontières mais aussi, des partenaires internationaux dont l'intérêt pour ce « géant » d'Afrique centrale est toujours d'actualité. Sur cette dernière considération, la reconduction constante de la mission de l'Organisation des Nations unies pour la stabilisation en République démocratique du Congo, depuis son déploiement en 1999, ne peut pas être prise pour de la fantaisie.

Dimanche prochain donc, le processus de renouvellement des institutions publiques, longtemps retardé pour diverses raisons, trouvera à s'exprimer sur l'ensemble du territoire de la RDC. Quelle image ce pays renverra-t-il à l'extérieur ce 23 décembre ? Celle d'un Etat qui a capitalisé sur sa propre histoire, faite souvent de violences comme plusieurs de ses voisins, pour enfin sublimer les vertus de la concorde nationale, ou celle d'une nation où les enfants

ne savent pas marcher ensemble et préserver l'intérêt commun ? Il est vrai que les incidents signalés dans plusieurs localités du pays, en rapport avec la campagne électorale, dans lesquels certaines personnes ont perdu la vie, ne sont pas de nature à assurer la sérénité des échéances en vue. L'incendie qui a ravagé du matériel électoral à Kinshasa ajoute aussi à la confusion. A moins de classer ces différentes péripéties au compte de cas isolés qui n'influenceront pas négativement la suite des événements !

Il paraît cependant certain que des trois coalitions les plus en vue qui sollicitent les suffrages du peuple de RDC dans une semaine, deux paraissent mobiliser la confrontation. Il s'agit du Front commun pour le Congo, plateforme soutenant le candidat Emmanuel Zamazani Shadary, qui est chapeauté par le président sortant, Joseph Kabila Kabange, et la composante Lamuka (réveillez-vous en français), dont le chef de file et candidat-président est Martin Fayulu. Pourquoi ces deux entités semblent-elles symboliser la rivalité la plus vive ? Sans doute parce que parmi les soutiens de Fayulu se trouvent Jean-Pierre Bemba, challenger du président Kabila aux élections de 2006 et de 2011, et Moïse Katumbi Mwanke, ancien gouverneur du Katanga, devenu opposant farouche

depuis qu'il avait eu maille à partir avec ses ex-amis de la majorité, il n'y a pas bien longtemps. A quelque chose près, Kabila-Bemba-Katumbi se projettent dans cette campagne électorale qui aurait pu être invivable, si les trois étaient en course.

A côté de ces deux rivaux de premier ordre, s'il n'est pas question de prendre la paire UDPS-UNC de Félix Tshisekedi et Vital Kamerhe pour celle d'outsiders, disons qu'elle aurait pu être la plus belle fille dans le moment actuel et faiseuse de roi, si l'élection présidentielle du 23 décembre était à deux tours. Sans prétendre deviner qui de Tshisekedi, Shadary et Fayulu sera en tête du scrutin attendu ni quelle surprise sortira des urnes au regard de la vingtaine de candidats, il n'est pas exclu que l'on assiste, à la fin du processus, à des retrouvailles inattendues entre les ennemis d'hier. Car, il y en a dans les plates-formes politiques d'ici et d'ailleurs, en Afrique et même au-delà, qui savent mettre un peu d'eau dans leur vin quand les intérêts de la nation ou les circonstances individuelles le commandent. A condition, néanmoins, que les acteurs rejettent toutes violences et que les urnes tranchent les débats dimanche prochain dans les meilleures conditions possibles.

Gankama N'Siah

ELECTRICITÉ

Le gouvernement confirme la réduction de la facturation après les délestages

A la faveur de la séance de questions orales avec débat, le 14 décembre à la chambre basse du parlement, l'exécutif, à travers le ministre de l'Energie et de l'hydraulique, Serge Blaise Zoniaba, a assuré les Congolais que la facturation sera revue à la baisse pour les abonnés disposant d'un compteur électrique, par contre, elle demeurera intacte pour les abonnés au forfait, après près de deux mois de délestage d'électricité.

Le ministre de l'Energie et de l'hydraulique répondait à la question d'un député, qui voulait savoir pourquoi la facturation de l'électricité à Brazzaville était différente de celle de Pointe-Noire. Serge Blaise Zoniaba a, d'emblée, expliqué que depuis 1997, lorsque la Société nationale d'électricité (SNE) avait constaté que Brazzaville avait connu beaucoup de pertes humaines et

matérielles suite à la guerre civile, elle avait décidé de la réorganisation de sa facturation. Mais cette situation, a-t-il dit, sera revue par la nouvelle société qui vient de naître sur les cendres de la SNE.

A une autre question d'un élu du peuple relative à la paie bimensuelle des factures par les abonnés de Brazzaville et de Pointe-Noire et la paie mensuelle par ceux des autres lo-

calités du Congo, Serge Blaise Zoniaba a précisé que cette décision est consécutive à la charge électrique de chaque agglomération.

De son côté, interrogé sur le retard dans la conclusion d'un accord avec le Fonds monétaire international, le ministre des Finances et du budget, Calixte Nganongo, a rassuré la représentation nationale que le Congo a rempli toutes les conditionnalités à cet effet. Dans les tout prochains mois, a-t-il laissé entendre, un accord économique sera conclu avec cette institution internationale pour permettre au pays de rééchelonner sa dette extérieure et de bénéficier du soutien fi-

nancier de cette institution.

Pour sa part, suite aux plaintes des parents d'élèves adressées aux députés, le Premier ministre, chef du gouvernement, Clément Mouamba, a annoncé le retrait, pour cette année, de la circulaire exigeant aux élèves de payer la somme de dix mille FCFA chaque année en guise de droits scolaires. En effet, les élus du peuple ont estimé que la somme était plus élevée en ce temps de crise financière. Dans le même registre, répondant à la question d'un député qui s'interrogeait sur la situation des auditeurs de justice retenus pour suivre les études au Maroc, Clément Mouamba a mentionné les contraintes financières qui ont bloqué le processus. Selon lui, les premiers qui sont au Sénégal, en Tunisie, au Cameroun et au Bénin font face à plusieurs difficultés financières.

Parlant des pénuries des produits pétroliers finis à Brazzaville, le ministre des Hydrocarbures, Jean Marc Thystère Tchicaya, a estimé qu'elles étaient dues à la logistique de transport entre Pointe-Noire et Brazzaville. Maintenant que le train a repris son service, a-t-il noté, elles seront considérablement réduites.

En effet, a-t-il poursuivi, la pro-

duction des produits pétroliers finis a fortement augmenté. Car, la Congolaise de raffinage couvre 60 % et les 40% sont issus des importations. De plus, a-t-il ajouté, le gouvernement est en train de travailler pour démanteler les réseaux mafieux de vente des produits pétroliers appelés communément « Kadhafi ».

Brossant un tableau sombre du Centre hospitalier et universitaire de Brazzaville, suite à la question posée par un député, la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mokolo, en a profité pour insister sur les conditions d'évacuation des déchets biomédicaux solides et liquides à l'hôpital de Nkayi qui, selon elle, constitue un grand problème de santé publique et de l'environnement. Le gouvernement, a-t-elle expliqué, s'emploie à construire dans cette localité une station d'épuration des eaux usées provenant de la morgue ainsi qu'une décharge d'incinération des déchets solides comme c'est le cas dans les autres hôpitaux congolais. En outre, elle a édifié la représentation nationale de la diminution du taux de prévalence du sida au Congo, ces cinq dernières années.

Roger Ngombé



Une vue de la salle pendant le débat

GOVERNANCE INTERNET EN AFRIQUE CENTRALE

Les experts recommandent plus de promotion des usages du numérique

Des experts de la sous-région ont exhorté, le 14 décembre à Brazzaville, à l'issue des travaux de leur septième forum en la matière, les Etats à envisager des programmes renforcés de promotion de la culture du numérique, ainsi que des politiques d'éducation mettant l'accent sur le « réarmement » moral pour les jeunes en situation d'instabilité ou de précarité d'emploi.

Le septième forum sous-régional sur la gouvernance internet de l'Afrique centrale, patronné par le ministre congolais des Postes, télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Bombé, sous l'initiative de l'Agence de régulation des postes et des communications électroniques (Arpce), s'est tenu du 13 au 14 décembre, sur le thème « Economie numérique et Blockchain, opportunité de développement et d'innovation en Afrique centrale ».

La rencontre a permis aux représentants des gouvernements, du secteur privé, de la société civile et des organisations internationales, à l'instar de l'Union africaine et l'Internet corporation for assigned names and numbers, de réexaminer les stratégies mises en œuvre pour le développement de l'internet. Ayant jeté un regard sur les fondations pour un écosystème internet solide,

le forum s'est penché sur les questions de sécurité internet, analysant profondément les institutions et organismes qui gouvernent l'internet en Afrique.

Si la promotion des usages du numérique se trouve être l'un des pivots pour une meilleure utilisation des services digitaux, lesquels devront permettre une plus-value à l'économie numérique, les experts ont recommandé un accès facile à internet par tous à travers « une densification de la bande passante nationale et sous-régionale ».

À cela s'ajoute l'implémentation d'un cadre réglementaire favorisant l'exploitation et l'utilisation sécurisées du cyberspace. Alors qu'il devient nécessaire de migrer vers de nouveaux protocoles internet comme l'IPv6 permettant d'accéder à de nouveaux services, applications et usages variés, les professionnels ayant pris part au forum de Braz-



Léon Juste Ibombo et Yves Castanou ainsi que l'ensemble des acteurs au forum de Brazzaville/Adiac

zaville sollicitent des Etats et des gouvernements ainsi que des organisations internationales, des appuis techniques, financiers et opérationnels, pour développer l'économie numérique.

L'internet n'est plus un luxe pour l'Afrique

L'édition 2018 du Forum sur la gouvernance internet de l'Afrique centrale a eu pour missions, entre autres, l'échange d'informations et de bonnes pratiques autour des politiques

multisectorielles, des normes et approches réglementaires qui garantissent un accès équitable et abordable ainsi qu'une bonne gestion des ressources critiques et fondamentales de l'internet.

Plus qu'une nécessité, l'internet se montre comme un outil indissociable au développement de la sous-région. Selon les derniers chiffres de l'Internet live stats, le continent compte désormais près de 281 millions d'internautes pour un taux d'accès moyen d'à peine 23%.

De nombreuses études indiquent, en effet, une augmentation rapide de ce taux. « Ce qui met en exergue un des enjeux majeurs de la pertinence de l'internet en Afrique, à savoir la vulnérabilité face à la cybercriminalité », indiquait, à l'ouverture des travaux du forum, le directeur général de l'Arpce, Yves Castanou, pour qui il est évident que les Etats et les gouvernements de la sous-région doivent s'investir non seulement pour améliorer l'accès à internet mais aussi pour garantir une bonne gestion de cette ressource.

Créé en 2005 à Tunis (Tunisie), lors du sommet mondial sur la société de l'information, le Forum sur la gouvernance internet est un cadre de réflexion aux problématiques liées à l'internet. Il se veut être un tremplin pouvant faciliter les échanges et passer en revue les questions pertinentes et importantes liées à l'impact de l'internet dans les politiques et stratégies de développement des Etats, résolument engagés sur les sentiers de l'émergence.

Quentin Loubou

TÉLÉPHONIE MOBILE

Airtel Congo lance sa 4G

L'opérateur qui dispose de 2,4 millions d'abonnés au Congo a réalisé, le 13 décembre, une nouvelle étape de sa quête permanente d'innovation avec la commercialisation de la technologie internet 4G.

Une cérémonie « brandée » au rouge, couleur de la société, dans un cinq étoile de Brazzaville et rehaussée de la présence du ministre de tutelle et d'invités exceptionnels, a permis à Airtel Congo de dévoiler le contenu de sa 4G. Pour cette phase de lancement, a souligné son directeur général, Benoît Janin, « Airtel est déjà le plus grand réseau du Congo en termes de couverture, avec deux cent cinquante et un sites spécifiquement 4G, permettant de couvrir plus de 83% de la population congolaise. Ce qui est de loin le maximum disponible en termes de couverture 4G dans le pays ».

Un peu plus de vingt milliards de francs CFA ont été déboursés pour réaliser ce saut technologique qui permet à Airtel de devancer son principal concurrent MTN qui, après deux années de lancement de la technologie 4G, enregistre seulement plus de 50% de couverture de la population congolaise.

En télécommunications, la 4G est la quatrième génération des standards pour la télépho-



nie mobile correspondant au LTE-Advanced et succédant à la 2G, la 3G et 3.5G (HSPA) offertes parallèlement par les deux opérateurs. Le ministre des Postes, des télécommunications et de l'économie numérique, Léon Juste Ibombo, a salué l'arrivée de cette technologie chez l'opérateur Airtel, soulignant un écosystème plus compétitif et bénéfique pour l'économie numérique, ainsi que « la prise en charge des services à valeur ajoutée et le

développement des contenus ».

Des débits plus élevés et des services plus précieux

La 4G d'Airtel, dite « 4G power » pour sans doute matérialiser la puissance du nouveau réseau, permettra aux abonnés de bénéficier des performances sans précédent sur leurs terminaux mobiles compatibles. Selon les explications données par le directeur marketing de la société,

Benoît Janin au lancement de la 4G d'Airtel Serge D'Oliviera, la technologie offrira une navigation web plus rapide confortable, des vidéos plus fluides et de meilleure définition, des délais de téléchargement d'applications réduits, des délais de transferts de données plus courts y compris sur les documents volumineux.

« Avec la 4G, un fichier musique de 5 Mo est téléchargé en quelques secondes contre deux minutes auparavant. Les clients Airtel pourront donc non seulement profiter de l'instantanéité des fonc-

tions mobiles mais également apprécier une stabilité et une qualité remarquable lors du visionnage de vidéos », a-t-il précisé.

De plus, les abonnés bénéficieront davantage de perspectives dans l'usage de services informatiques via internet (cloud) avec des économies d'échelle, des appels vidéos et télévision haute définition jusqu'au « cloud gaming » qui met à disposition des usagers un catalogue de jeux de consoles haute définition pour jouer partout, depuis un mobile ou une tablette.

A l'heure où les entreprises recherchent plus de capacités en termes de débit, la quatrième génération de la téléphonie mobile que propose l'opérateur est accompagnée d'outils exceptionnels pour faciliter l'expérience internet et répondre aux aspirations des usagers. Modems, mini-routeur, boîtier Mi-Fi et routeurs accompagnent cette innovation pouvant ainsi créer des zones WiFi 4G avec la possibilité de connecter jusqu'à trente appareils, selon le type de produit. La Sim 4G d'Airtel est gratuite. A son remplacement, elle est offerte avec 5 Giga d'internet. Serge D'Oliviera a annoncé que les prix des forfaits proposés par sa société restent les mêmes.

Quentin Loubou

IMPRIMERIE DU BASSIN DU CONGO



LEADER DANS L'IMPRESSION PRESSE OFFSET AU CONGO

+242 06 951 0773
+242 05 629 1317

imp.bc@adiac-congo.com

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo



ASSURANCES

L'Africaine des assurances s'implante dans le marché congolais

La structure a officiellement lancé ses activités, le 13 décembre à Brazzaville, avec pour objectif de contribuer à la redynamisation de l'économie congolaise.

Le groupe béninois L'Africaine des assurances ne s'est pas trompé en investissant le marché congolais, a souligné le président du conseil d'administration, Isidore Zinsou, estimant que le Congo a des potentialités économiques énormes qui multiplient les opportunités d'affaires. Le directeur général de la filiale implantée dans le pays, Dominique Sodjinou, a, quant à lui, épinglé quelques secteurs à explorer. « Nous allons certainement être un pionnier dans l'offre d'assurances dans le développement de plusieurs secteurs révolutionnaires comme les BTP pour l'assurance caution et les différentes garanties financières professionnelles », a-t-il déclaré.

Selon ce dernier, l'Africaine des assurances Congo (ACC) s'inscrit dans une démarche qualité, pour la satisfaction de la clientèle et l'adaptation des produits et



Les officiels au lancement des activités de l'Africaine des assurances Congo/Kwamy photo

services aux besoins, en offrant des produits sur mesure... Dans la perspective de croissance et de développement, l'ACC veut innover qualitativement en augmentant le panel de produits. Ce qui implique le renforcement du partenariat, notamment avec les courtiers, les commerciaux, les experts.

Le directeur de cabinet du ministre des Finances et du budget, Henri Loundou, a rappelé que le secteur des assurances est un pilier important de l'économie congolaise. Il joue un rôle impor-

tant dans la collecte de l'épargne et le financement des activités économiques, constituant un véritable stimulateur de la croissance. Le secteur a, par ailleurs, une mission sociale : sécuriser les citoyens et les entreprises contre les risques d'accidents éventuels. « Afin de permettre à ce secteur de jouer pleinement son rôle, le gouvernement de notre pays a mis en œuvre un plan stratégique de développement du secteur financier, dans une approche inclusive intégrant les acteurs des assurances », a-t-il

indiqué.

Par ailleurs, Henri Loundou a expliqué que le marché congolais des assurances présente une situation contrastée. On dénombre huit sociétés d'assurances dont deux d'assurance-vie et six d'assurance non-vie. Le chiffre d'affaires réalisé par le secteur est de plus de soixante milliards FCFA en 2017 contre un peu plus de soixante-cinq milliards en 2016, soit une progression de près de 9%. Avec une proportion d'environ 6% du chiffre d'affaires généré par l'ensemble des compa-

gnies d'assurances de l'espace de la Conférence interafricaine des marchés d'assurances (Cima) en 2016, le Congo occupe la cinquième place en termes de niveau d'activité de la zone Cima.

En rappel, le groupe L'Africaine des assurances existe depuis vingt ans au Bénin. Sa vocation panafricaniste explique son implantation en Guinée équatoriale, en Côte d'Ivoire, au Sénégal, au Cameroun, au Togo et aujourd'hui au Congo. « Cela a pu être possible grâce à notre expertise avérée dans la gestion, la bonne gouvernance, le respect des engagements souscrits », a signifié Isidore Zinsou.

Les dirigeants de l'AAC sont rassurés que l'avenir leur donnera raison pour s'être implantés dans le pays. « L'assureur étant par nature un puissant mobilisateur d'épargne et investisseur institutionnel, le Congo demeure pour nous un pays d'hospitalité, une terre d'espérance où nous pouvons investir les provisions techniques générées par les affaires réalisées », a dit le directeur général, Dominique Sodjinou.

Rominique Makaya

REMERCIEMENTS

Décédée le 29 novembre et enterrée le 12 décembre 2018 à Brazzaville, Mme Ibara née Ongania Bernadette « Colette »; M. Henri Okemba, ancien ministre et famille; le lieutenant de police Eric Oyona; Géofroy Dinga, conseiller du président de la République; M. Jean Damas Ibara Balou et enfants, remercient chaleureusement les parents, amis et connaissances, ainsi que les chorales Jourdain de Saint Jean-Baptiste, Angélu de Fatima, les prêtres du soutien multiforme qu'ils ont témoigné lors de cet événement douloureux.

Qu'ils trouvent tous ici l'expression de leur profonde gratitude.

Mama Colette, tu resteras à jamais gravée dans nos cours.



NÉCROLOGIE

Dominique Nsamoukounou et la famille N'Soundi, Albertine Mbanzoumouna, Véronique Ntsiela et la famille Nsembo, ainsi que les enfants Xavier Mbongo, Renate Sita, Dom-Gaël Nsamoukounou, Hilarion, Jovely, Lys et Grâce sans oublier les petits fils ont la profonde douleur d'informer les parents, amis et connaissances, du décès de leur épouse, sœur, mère et grand-mère, Mme Nsamoukounou née Joséphine Mouzeboukila, survenue le 7 décembre au CHU de Brazzaville. La veillée mortuaire se tient au domicile familial, sis au n° 4 de la rue Maloukou, à Moukondo, vers le rond-point Jacques-Opangault. La date de l'inhumation est fixée au mercredi 19 décembre, au cimetière Ma-Campagne.



Martial Mombongo, agent des Dépêches de Brazzaville, la famille Matongo et les amis de Willy Matongo informent aux parents, amis et connaissances de Brazzaville et de Paris, le décès de Willy Matongo, survenu le jeudi 6 décembre 2018 à l'hôpital militaire Pierre-Mombongo, à la suite d'une longue maladie.

Le deuil se tient au domicile familial sis au n°89 de la rue Djoué (croisement rue Djoué-avenue terre jaune). Le programme de la mise en terre sera communiqué ultérieurement.



Fiston Pemba Kiyindou, agent des Dépêches de Brazzaville, les familles Olomigna Ngokaba, Ossibi et Ngoleaba ont la profonde douleur d'annoncer la disparition de leur fille Sandrin Olomigna Nkille, survenue le 9 décembre 2018 à Pointe-Noire. La veillée mortuaire se tient au n°128, rue Mon pays, Talangai (Petit-chose).



PROJET DE RENFORCEMENT DES CAPACITÉS EN STATISTIQUES

Plus de performance attendue

Un rapport à mi-parcours, présenté le 13 décembre à Brazzaville, reconnaît des progrès dans le domaine, tout en relevant que beaucoup reste encore à faire pour appuyer davantage l'Institut national de la statistique en matière de productions des données en temps réel.

Afin de renforcer le système statistique congolais puis de mettre en place des capacités statistiques durables, le gouvernement congolais et la Banque mondiale ont décidé de cofinancer le Le Projet de renforcement des capacités en statistiques (PSTAT). Trente mois après son lancement, l'équipe dirigeante, les bénéficiaires et utilisateurs ont voulu évaluer son impact notamment sur le développement institutionnel et la formation des cadres. C'est ainsi que deux consultants internationaux, le Pr Grégoire Kankwanda Ebulelang et Serge Bokuma Onsi ont ainsi été désignés pour conduire l'enquête. Le rapport qui a été adopté est le résultat d'un travail de



Les participants à l'atelier de validation du rapport/Adiac - La photo de famille/Adiac

longue haleine au cours duquel les deux experts ont dû auditionner les cadres des ministères sectoriels, de l'INS, des centres de recherche, voire les médias partenaires. Ils ont organisé, durant les enquêtes, des entretiens individuels et des discussions avec les bénéficiaires. Ces

discussions leur ont permis d'examiner le contexte actuel du pays pour déterminer et réorienter les interventions du projet comme a su l'expliquer Serge Bokuma Onsi. Avec des moyens limités, le PSTAT ne saurait prendre en charge toutes les activités relevant de l'INS, a-t-il fait remarquer.

Les experts recommandent pour autant au PSTAT de contribuer à la réalisation des opérations de recensement dont celui de la population et l'habitat tant attendu. « Pour une plus grande visibilité du PSTAT, son équipe de coordination et l'INS doivent accélérer la mise en œuvre des grandes opérations de collecte des

données afin d'obtenir rapidement les résultats. Au gouvernement de réaliser les conditions sur le financement additionnel en faveur du projet structuré », propose le rapport des experts.

Coordonnateur du PSTAT, Dominique Kimpouni s'est félicité de cette revue à mi-parcours qui a décelé les forces et faiblesses du projet. Les priorités des mois et années à venir, a-t-il dit, consistent à agir sur la formation du personnel en vue de pallier le manque de personnel qualifié au sein des ministères sectoriels et, ensuite, d'équiper les structures concernées en matériel adéquat pour les rendre plus performants.

Entre le projet et le l'INS, les tâches doivent être partagées. « Il va falloir aussi harmoniser la production des données statistiques avec un programme de l'INS. L'institut doit mettre en place un programme national cohérent des enquêtes puis un plan national de formation », a-t-il martelé.

Fiacre Kombo

APPROVISIONNEMENT EN EAU POTABLE

La fondation Ninon-Gouamba vole au secours de la population de Matour

Les habitants du quartier de Makélékélé, le premier arrondissement de Brazzaville, sont privés depuis fort longtemps de la denrée vitale, non desservis par La Congolaise des eaux.

Le manque d'eau potable dans le quartier oblige les habitants à recourir aux forages des particuliers pour s'approvisionner. Une situation qui n'a pas laissé indifférent le président de la fondation éponyme, Pachel Ninon Gouamba, qui est allé offrir gratuitement, le 13 décembre, de l'eau à cette population.

Le geste posé s'inscrivait dans le cadre de la continuité de la dynamique philanthropique lancée depuis sept ans par cette fondation. L'objectif étant de venir en aide à la population en contribuant tant soi peu à son bien-être social.

« La fondation a pour mission d'apporter l'assistance à ceux qui sont dans le besoin car, elle



: La population de Matour venue en grand nombre s'approvisionner en eau potable/Adiac

est nationale et apporte son assistance à toutes les personnes en détresse. L'approvisionnement en eau potable et en électricité de la population de Matour doit interpeller le ministre de tutelle afin d'apporter des solutions », a déclaré Pachel Ninon Gouamba, annonçant par la même occasion un prochain échange avec la population de Mikalou sur les problèmes qu'elle

rencontre. Rappelons que la plupart des quartiers de Brazzaville sont confrontés à la difficulté d'approvisionnement en eau potable. Aux quartiers Thomas-Sankara et Kombo, par exemple, les habitants sont obligés de recourir aux forages réalisés par les particuliers pour s'approvisionner moyennant une somme de 25 ou 50 F CFA le bidon de vingt-cinq litres.

Lydie Gisèle Oko

DÉPARTEMENT DE LA SANGHA

Albert Mboundou Kimbouala, nouveau secrétaire général

Le promu a été installé dans ses fonctions, le 13 décembre à Ouesso, chef-lieu du département, par le représentant du préfet, Jean Luc Mabilia Tchibinda, en présence des autorités politico-administratives.

Nommé par décret n° 2018-413 du 9 novembre 2018, le nouveau



secrétaire général du département de la Sangha succède à Chaoulin F. Onguemi. Dans son mot de circonstance, il a traduit toute sa profonde gratitude au président de la République pour l'avoir nommé à ce poste. Albert

Mboundou Kimbouala a aussi exprimé sa reconnaissance à l'endroit du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation pour la confiance renouvelée en sa modeste personne.

S'adressant à ses collaborateurs, il leur a rappelé qu'ils devraient privilégier l'intérêt général. « A ce titre, nous n'attendons rien du hasard. Seul le travail, le travail bien fait, dans un esprit de cohésion, de complémentarité et d'équipe face à toute épreuve, nous permettra de se hisser à la hauteur des attentes du président de la République, du ministre de l'Intérieur et de la décentralisation ainsi que du préfet de la Sangha », a signifié Albert Mboundou Kimbouala.

Se félicitant du travail abattu par son prédécesseur, le nouveau secrétaire général a assuré Chaoulin Onguemi qu'il ne manquera pas de recourir à lui le cas échéant pour, a-t-il dit, guider sa barque sur le fleuve tumultueux qu'est l'administration territoriale.

Docteur en économie européenne de l'Université de Picardie Jules-Vernes d'Amiens, en France, Albert Mboundou Kimbouala est chevalier et officier dans l'Ordre du mérite congolais.

Parfait Wilfried Douniama



LE RESEAU DES SMARTPHONES

**1 ROUTEUR ACHETÉ
= JUSQU'À 40GB
D'INTERNET OFFERTS**

60.000 FCFA



35.000 FCFA



PROMOTIONS

Des nominations à la Cour Constitutionnelle et à la Haute cour de justice

Par décrets n° 2018-452 et 2018-453, le président de la République a nommé les membres de la Cour constitutionnelle et ceux de la Haute cour de justice. Selon la Constitution du 25 octobre 2015, la Cour constitutionnelle est l'organe régulateur du fonctionnement des institutions et des activités des pouvoirs publics. La Haute cour de justice, quant à elle, est compétente pour juger les hautes autorités en cas de manquements à leurs devoirs manifestement incompatibles avec l'exercice de leur mandat.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COPIE

Décret n° 2018-452 du 14 décembre 2018
portant nomination des membres de la Cour constitutionnelle

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi organique n° 28-2018 du 7 août 2018 portant organisation et fonctionnement de la Cour constitutionnelle ;
Vu le décret n° 2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;
Vu les décisions du Président de la République, du Président du Sénat, du Président de l'Assemblée nationale et le procès-verbal de la Cour suprême du 31 octobre 2018 de désignation par voie d'élection de deux membres de la Cour constitutionnelle ;

DECRETE :

Article premier : Sont nommés membres de la Cour constitutionnelle :

Au titre du Président de la République :

- Auguste ILOKI ;
- Delphine Edith ADOUKI, épouse EMMANUEL ;
- Nadia Josiane Laure MACOSSO.

Au titre du président du Sénat :

- Pierre PASSI ;
- Jacques BOMBETE.

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

SECRETARIAT GENERAL
DU GOUVERNEMENT

REPUBLIQUE DU CONGO
Unité*Travail*Progrès

COPIE

Décret n° 2018-453 du 14 décembre 2018
portant nomination des membres de la Haute cour de justice

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,

Vu la Constitution ;
Vu la loi organique n° 1-99 du 8 janvier 1999 portant attributions, organisation et fonctionnement de la haute cour de justice ;
Vu le décret n° 2017-371 du 21 août 2017 portant nomination du Premier ministre, chef du Gouvernement ;
Vu le décret n° 2017-373 du 22 août 2017 portant nomination des membres du Gouvernement ;

DECRETE :

Article premier : Sont nommés membres de la Haute cour de justice :

Au titre de la Cour suprême :

- M. Henri BOUKA, Président de droit ;
- M. Georges MOUYABI, Procureur général de droit ;
- M. Albert ETOTO-EBAKASSA, Avocat Général ;
- M. Simon William M'VIBOUDOULOU, Avocat Général ;
- M. Alphonse Dinard MOUBANGAT MOUKONZI, Juge titulaire ;
- M. Thaddée NDAYI, Juge titulaire ;
- Mme Hélène M'BAKI-KOUMBA, Juge titulaire ;
- M. André Charles LOEMBA, Juge titulaire ;
- M. Justin MANOTA, Juge titulaire ;
- M. Dieudonné YOBO, Juge titulaire ;
- Mme Marie Yolande MAVOUNGOU-GAMI, Juge suppléant ;
- M. Jérôme Patrick MAVOUNGOU, Juge suppléant ;
- Mme Lucienne Virginie MOKOKO, Juge suppléant ;
- M. Jean NGALEBAYI, membre de la commission d'instruction ;
- M. Albert MBOCN, membre de la commission d'instruction ;
- M. Narcisse GOULOU, membre de la commission d'instruction ;
- M. Théophile MBITSI, membre de la commission d'instruction ;
- M. Jean de Dieu BATCHY, membre de la commission d'instruction.

Au titre du Sénat :

- M. Alphonse GONDZIA, Juge titulaire ;
- Mme Joséphine MOUNTOU RAYONNE, Juge titulaire ;

Au titre du président de l'Assemblée nationale :

- Marc MASSAMBA NDILOU ;
- Placide MOUDOUDOU.

Au titre de la Cour suprême :

- Norbert ELENGA ;
- ESSAMY NGATSE.

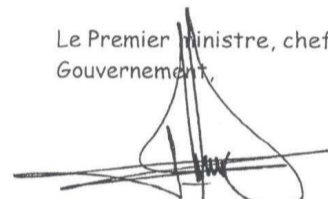
Article 2 : Les intéressés percevront les traitements fonctionnels prévus par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-

2018-452 Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2018

Par le Président de la République,

Le Premier ministre, chef du
Gouvernement,



Clément MOUAMBA.-

Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Le ministre de la justice et des droits
humains et de la promotion des peuples
autochtones,


Aimé Ange-Wilfrid BININGA.-

Le ministre des finances et du budget,


Calixte NGANONGO.-

- M. Vincent GANGA, Juge titulaire ;
- M. Maurice MBELA, Juge suppléant ;
- Mme Pauline ANGANDI, épouse IKOUROU-YOKA, Juge suppléant ;
- M. Georges METOUL, Juge suppléant ;
- M. Athanase MAKAYA MAKOUNDI, Juge suppléant ;
- Mme Jeanne Françoise LECKOMBA LOUMETO POMBO, membre la commission d'instruction.

Au titre de l'Assemblée nationale :

- M. Alain MOKA, Juge titulaire ;
- M. Blaise AMBETO, Juge titulaire ;
- Mme Marianne NKOUKA-MAGANGA YOGO, Juge titulaire ;
- M. Adrien TSOUMOU MOUKASSA, Juge titulaire ;
- Mme Adélaïde Rufine CHISSO, Juge suppléant ;
- Mme Théodorine KOLELAS MIAKONGO, Juge suppléant ;
- M. Jeremy Sylvain LISSOUBA, Juge suppléant ;
- M. Michel MBOUSSI NGOUARI, Juge suppléant ;
- M. Faustin ELENGA, membre de la commission d'instruction.

Article 2 : Les intéressés percevront une indemnité prévue par les textes en vigueur.

Article 3 : Le présent décret sera enregistré et publié au Journal officiel de la République du Congo./-

2018-453 Fait à Brazzaville, le 14 décembre 2018

Par le Président de la République,

Le Premier ministre, chef du
Gouvernement,


Clément MOUAMBA.-

Denis SASSOU-N'GUESSO.-

Le ministre de la justice et des droits
humains et de la promotion des peuples
autochtones,


Aimé Ange-Wilfrid BININGA.-

Le ministre des finances et du budget ;


Calixte NGANONGO.-

FORCES ARMÉES CONGOLAISES

Cent huit stagiaires achèvent leur formation

La onzième session de qualification en gestion financière et comptable, en gestion des ressources humaines et en secrétariat, dont l'objectif principal était de permettre aux bénéficiaires de tenir les administrations aussi bien au niveau des corps de troupe que dans des directions générales, s'est achevée le 14 décembre à Brazzaville.

La cérémonie marquant la fin de la formation s'est déroulée en présence de l'attaché de défense de l'ambassade de France au Congo, le colonel Christian Piot, ainsi que des deux experts venus spécialement de Paris. Les résultats rendus publics déclarent cent huit admis pour l'ensemble des filières sur un effectif total de cent onze apprenants, soit un taux de réussite de 97,29% sanctionné d'une moyenne générale de 13,99/20 pour la

filière gestion comptable et financière (GCF); de 14,43% pour la filière gestion des ressources humaines (GRH); et de 14,82% pour le filière secrétariat.

Ainsi, l'adjudant Samson Mombombo, en service au poste de commandement de la zone militaire de défense n°9, est sorti major de la filière GCF avec une moyenne générale de 17,68 ; l'adjudant Bob Gyscard Otongodzola Ebalouengué, en service à la direction générale de la sécurité présidentielle est sorti major de la filière GRH avec une moyenne de 17,69 ; le sergent-chef Chérubin Josair Moukayoulou, en service à la primature, est le major de la filière de la première vague secrétariat, avec une moyenne de 17,64 ; le sergent-chef Davy Tsiba, major de la deuxième vague secrétariat avec une moyenne de 16,81.

« En effet, à l'image de la

toute précédente, cette session a encore été spéciale comme vous le savez tous, compte tenu du mode de sélection de celle-ci, ayant conduit la hiérarchie à qualifier des sous-officiers déjà en poste afin de leur permettre d'avoir les prérequis nécessaires pour tenir leur emploi avec efficacité. Ainsi, sur demande de autorités de l'administration centrale, une nouvelle filière a été expérimentée en deux vagues de vingt-cinq stagiaires chacune : la filière secrétariat », a indiqué le commissaire en chef de première classe, directeur général de l'administration et des finances, Eugène Alain Yves Aignan Mpara, dans son discours de clôture.

Signalons que la cérémonie de proclamation des résultats a été suivie d'une remise des attestations aux trois meilleurs de chacune des filières.

Guillaume Ondzé

SANTÉ

L'OMS prête à appuyer le Congo pour la couverture sanitaire universelle

La volonté de l'agence onusienne a été exprimée par sa directrice générale adjointe, chargée des programmes, Soumya Swaminathan, qui a échangé le 14 décembre, à Brazzaville, avec la ministre de la Santé et de la population, Jacqueline Lydia Mikolo.

Le Dr Soumya Swaminathan a assuré que l'Organisation mondiale de la santé (OMS) est disposée à collaborer avec le ministère de la Santé pour établir les plans permettant d'élargir la couverture sanitaire dans le pays, sans que la population n'ait à déboursier

les fonds. La couverture universelle en matière de santé a pour but de permettre à la population d'avoir accès aux services de santé de base sans difficultés financières. Cela nécessite un système de santé solide avec un personnel qualifié, en nombre suffisant. En visite de travail au Congo depuis le 14 décembre, la directrice générale adjointe de l'OMS chargée des programmes, le Dr Soumya Swaminathan, a constaté que le pays s'y attelle et peut relever le défi dans les délais raisonnables. « Le Congo peut parvenir à atteindre cet objectif rapidement, parce

que les ressources existent », a-t-elle déclaré, à l'issue de la visite qu'elle a effectuée au dispensaire Terykyo et à l'hôpital de base de Bacongo. A la première structure sanitaire, elle a offert un équipement technico-médical.

Lors de cette visite de terrain, la directrice générale adjointe de l'OMS chargée des programmes s'est dit impressionnée par la motivation du personnel de santé qui était à pied d'œuvre. Après avoir échangé avec les patients, elle a souligné que bon nombre de maladies, notamment le paludisme, les infections respiratoires aiguës, les diarrhées sont évitables par la vaccination.

« Je pense qu'il faut mettre un accent sur la prévention pour réduire le taux de mortalité lié à ces maladies », a-t-elle souhaité.

Au sortir de l'audience avec la ministre de la Santé et de la population, Soumya Swaminathan a réitéré le soutien de l'OMS à l'égard du Congo qui abrite le bureau régional de cette agence du système des Nations unies.

Rominique Makaya



La ministre de la Santé et la directrice générale adjointe de l'OMS en tête-à-tête / Adiac

G5 SAHEL

La relance des opérations prévue début 2019

L'Assemblée interparlementaire de la région a plaidé à Paris, en France, en faveur d'un contrôle démocratique des partenariats civils et militaires dans la zone.

Avec le soutien du président du parlement européen, des recommandations ont été adoptées autour d'une meilleure gouvernance du partenariat qui passe par un véritable contrôle parlementaire de l'utilisation de l'aide internationale. Les attentes de la population de la région sahélienne ont été rappelées aux bailleurs de fonds, chargés de répondre à ces attentes et de s'engager concrètement en faveur d'un contrôle parlementaire renforcé. Il a été décidé la reprise des opérations dès le début de l'année 2019.

Les pays du G5 ont relancé un vibrant appel à la communauté internationale pour que les quatre cent vingt millions d'euros de dons promis à la force soient versés. Chassés du Mali, les groupes djihadistes ont pu regagner du terrain dans le pays, au Burkina Faso et au Niger, se mêlant souvent à des conflits intercommunautaires. Cette dégradation de la situation a conduit le G5 Sahel à obliger les pays membres et leurs alliés à réactiver, en 2017, leur projet de force conjointe, une condition sine qua non de la stratégie française pour la bande sahélo-saharienne. Elle devrait compter sept bataillons, soit cinq mille hommes (Mali, Niger, Tchad, Mauritanie, Burkina Faso), avec pour mission la lutte contre le terrorisme, le crime organisé et le trafic d'êtres humains.

Après l'attaque de Sévaré, la force conjointe G5 Sahel a établi un nouveau quartier général à Bamako. Et il a fallu à son nouveau commandant procéder à des évaluations afin de définir « l'orientation stratégique et géographique de celle-ci, de manière à déterminer la nature, la localisation et le calendrier de ses opérations, une fois qu'elles auront repris », a expliqué le secrétaire général des Nations unies, Antonio Guterres, dans un rapport publié en novembre.

A en croire le général français François Lecointre, chef d'état-major des Armées, « la force conjointe du G5 Sahel s'apprête à reprendre ses opérations très prochainement », ajoutant : « Le général Hanena [Ould Sidi] sait qu'il peut relancer des opérations et il va le faire sans doute dès le début de l'année prochaine et éventuellement avant la fin de l'année ».

Dans son dernier rapport, Antonio Guterres a relevé : « Sur le total des montants annoncés, 45,9 % [soit quelque 190,76 millions

d'euros] ont été soit décaissés, affectés à des procédures de passation de marchés en cours et, 6,1 % [soit 25,30 millions d'euros] ont été affectés à des procédures qui vont démarrer dans un avenir proche. Le restant des contributions annoncées, d'une valeur de 199,49 millions d'euros, n'a toujours pas été affecté ».

D'où les relances régulières du G5 Sahel pour rappeler les donateurs à leurs promesses. « Il ne faut pas attendre que l'un soit fait pour que l'autre démarre. On est tous persuadés, le général Hanena en tête, qu'il faut relancer tout de suite les opérations et que cela encouragera la donation et les donateurs internationaux », a toutefois souligné le général Lecointre.

Les problèmes de financement ne sont pas les seuls à affecter les efforts de cette force. « De fortes lacunes en matière de formation et de capacités, l'absence de bases opérationnelles sûres et fortifiées et le manque de fonds persistent à ralentir le déploiement et l'équipement des contingents et de la composante Police. Les forces de sécurité nationales des pays du G5 Sahel sont constamment mises à rude épreuve puisqu'elles doivent parer à toute une série de menaces multiformes à la sécurité tout en assurant la sécurité et en menant des opérations militaires à l'échelle nationale », a expliqué le secrétaire général de l'ONU.

« Parallèlement, elles contribuent à 40 % aux effectifs des contingents déployés de la Minusma, tout en participant à une multitude d'initiatives conjointes, telles que le partenariat militaire de coopération transfrontalière, qui a servi de cadre aux opérations conjointes transfrontalières menées par les pays du G5 Sahel et les forces de l'opération Barkhane depuis 2015, la force mixte Tchad-Soudan, le «G4» nouvellement créé et la Force multinationale mixte de lutte contre Boko Haram », a-t-il poursuivi.

Aussi, « un an après l'obtention par la force conjointe de sa capacité opérationnelle initiale, la lenteur et la lourdeur des procédures de passation des marchés ont retardé la livraison du matériel requis d'urgence, notamment des véhicules blindés et du matériel de protection individuelle » tandis que « la Minusma continue de faire face à un déficit de financement d'environ 27,5 millions de dollars, qui ne lui a pas permis de fournir le soutien génie qu'elle était pourtant tenue, de par son mandat, d'apporter et entraînera de nouveaux retards dans l'opérationnalisation de la force conjointe », a indiqué le secrétaire général des Nations unies.

Noël Ndong



Po na yo !

Le contrôle total de tes services

À la fin de votre forfait internet :

- Votre crédit n'est pas utilisé pour internet jusqu'à l'achat d'un nouveau forfait avec **MTN Widge** et **MTN Prestige**

everywhere you go

mtncongo.net



REVUE ANNUELLE DU PROGRAMME DE COOPÉRATION RDC-UNICEF

Des résultats encourageants obtenus l'année dernière

Le représentant par intérim de l'agence onusienne dans le pays, le Dr Gianfranco, s'est félicité, le 14 décembre, à Kinshasa du travail accompli en 2017 grâce à la bonne collaboration avec le gouvernement au niveau national et provincial.

Le Dr Gianfranco a exprimé sa satisfaction à l'occasion de la présentation de la revue annuelle nationale 2018 du programme de coopération RDC-Unicef (2013-2018) dont les travaux ont été ouverts en présence de la ministre du Genre, du ministre de la Coopération au développement, du vice-ministre de la Coopération régionale et du secrétaire général à la Coopération. Il a indiqué que cette réunion permettra de présenter quelques innovations et de bonnes pratiques qui ont contribué aux résultats du programme.

La présente revue a été précédée par des revues provinciales conjointes. Elle sera mise à profit afin de déterminer les grands axes de travail pour le prochain programme de coopération 2020-2024. Le Dr Gianfranco a révélé, par ailleurs, que trois ans après l'adoption des objectifs de développement durables en 2015, dont un grand nombre concerne le bien-être des enfants, nombreux d'entre eux en République démocratique du Congo (RDC) ne jouissent pas encore de leurs droits à la survie, à l'éducation, à la protection et à la participation. Dans ce contexte, il a rappelé qu'un enfant en RDC sur dix meurt avant l'âge de 5 ans du fait des causes évitables et 43% des enfants souffrent de malnutrition chronique. La moitié des ménages dans le pays, a-t-il fait savoir, n'a pas accès à une eau potable, et les naissances de trois enfants sur quatre ne sont

pas enregistrés à l'état civil. Un enfant sur cinq, a poursuivi le représentant par intérim de l'Unicef, ne fréquente pas l'école primaire et 13,1 millions de personnes sont aujourd'hui en besoin d'aide humanitaire contre 6,9 millions en janvier 2017 dont 60% sont des enfants.

Les résultats obtenus en 2017 seront discutés tout au long de cette revue. Il s'agit, entre autres, de la vaccination de plus de 2,7 millions d'enfants de moins d'un an; de la mise en place d'une réponse rapide et efficace face à l'épidémie d'Ébola dans l'Équateur et au Sud-Kivu; de la fourniture d'une aide humanitaire multisectorielle à plus de 2,7 millions d'enfants et familles vulnérables.

Ouvrant les travaux, le ministre de la Coopération au développement, John Kwete, a remercié les participants pour leur présence à ces assises, convaincu que cela témoigne de l'intérêt qu'ils portent à ce programme. Il a saisi cette opportunité pour rappeler que le plan de coopération RDC-Unicef, qui devrait prendre fin en décembre 2017, a été prolongé de commun accord avec les parties prenantes jusqu'à 2019 pour des raisons d'harmonisation du contenu de ce programme. La présente revue annuelle, a-t-il précisé, est l'un de mécanismes de suivi et évaluation de ce programme, conformément aux dispositions de son plan d'action. Initiée au niveau des provinces et consolidée au niveau national, cette revue a pour but d'identifier les faiblesses, les forces, les menaces et les opportunités pour ainsi proposer des solutions idoines dans le but de planifier les résultats réalistes et réalisables en 2019.

Blandine Lusimana

URBANISME

Enfin un code en gestation

Réagissant, le 14 décembre, sur son site internet officiel, l'Agence nationale de promotion des investissements (Anapi) a confirmé le début des travaux de rédaction de la future loi. À terme, l'objectif poursuivi, a-t-elle souligné, est de mettre en place un cadre plus attractif et adapté aux exigences internationales.

Le futur code régissant le secteur de l'urbanisme est en cours de rédaction. Le gouvernement vient de mettre en place officiellement le comité chargé de cette rédaction. Pour l'Anapi, il s'agit d'une énième initiative du gouvernement congolais pour attirer davantage d'investissements nationaux et étrangers dans le pays. Concrètement, cette nouvelle réglementation va gérer différents aspects, relatifs notamment à la célérité, la transparence et la qualité dans ce domaine. Par ailleurs, les nouvelles dispositions ciblent l'efficacité du contrôle de qualité et des mécanismes de sécurité, les régimes de responsabilité et d'assurance pour les vices cachés et, enfin, les exigences de certification professionnelle.

Au regard du boom immobilier que connaît le pays depuis plusieurs années, une telle loi permet un certain recadrage indispensable pour épargner des vies humaines et poursuivre le développement. En effet, un certain nombre de dérives a contribué malheureusement à jeter le discrédit sur l'ensemble du secteur de l'urbanisme en République démocratique du Congo. Au fil des années, des maisons ont poussé comme des champignons, sans respect des normes urbanistiques. D'où la satisfaction de l'Anapi à l'annonce de la mise en place, le 5 décembre, par arrêté ministériel, d'un comité préparatoire de rédaction du nouveau code de l'urbanisme. Cette réforme se classe parmi les plus importantes du gouvernement de la République. Elle était, d'ailleurs, inscrite sur la feuille de route des réformes gouvernementales sur le permis de construire validées en septembre dernier par le comité de pilotage au niveau ministériel.

Laurent Essolomwa

BOXE

Landry Matete Balo, champion de Kinshasa de la catégorie mi-lourd

Le nouveau maître du noble art de la capitale a battu aux points le tenant du titre, Israël Dimuntu, en finale du championnat de la ligue provinciale.

Landry Matete Kankonde, alias Balo, a pris le dessus sur son adversaire, le 11 dé-

cembre, au stadium de l'Espace YMCA, au quartier Matonge, dans la commune de Kalamu. Il a battu aux points Chapiteau Israël Dimuntu, alias Roi Kongo, au terme d'un combat de trois rounds de trois minutes chacun. La soirée a été organisée par le

président de la Ligue provinciale de boxe de Kinshasa, Marcel Lavery Ilunga Babi.

En arrachant le titre de champion de Kinshasa, Landry Matete a réalisé en fait un exploit devant son adversaire qui a été champion du Congo en 2016 et

de Kinshasa en 2017. C'est contre lui qu'il avait échoué en finale du championnat en 2017, se contentant du titre de vice-champion de Kinshasa. Et il lui a rendu une belle chandelle. « J'ai beaucoup d'estime pour lui que je félicite aussi en passant parce qu'il a été aussi à la hauteur », a-t-il déclaré. Et dans sa page officielle Facebook, il s'est adressé directement à lui en ces termes : « Grand respect à cet homme Chapiteau Dmt Israël 'Roi Kongo' pour son Fair-play. Ça été un plaisir pour moi d'être à nouveau sur un ring face à toi ». Après le combat, Landry Balo qui tenait à ce titre s'est dit fier de lui pour avoir arraché cette victoire et être proclamé champion de Kinshasa 2018. « J'étais dans l'obligation de gagner cette finale et je m'étais préparé en conséquence car, mon adversaire est celui qui m'a battu en finale du championnat de Kinshasa la saison dernière. J'avais donc une dette envers moi-même, mon club, ma commune de Ngiri-Ngiri

et surtout mes fans. Les stratégies ont été mises en place sur la base de notre précédente rencontre, et voilà, cela a payé », a déclaré le nouveau champion mi-lourd de Kinshasa.

Il a dédié sa victoire à son coach, Ben Kabundi, ses parents, son manager Patrick Bonyeme, promoteur de la maison Bonyeme Boxing Promotion basée en Afrique du Sud, et à tous ses fans. Rappelons que lors des deux galas de boxe organisés par la Ligue nationale de boxe professionnelle au cours cette année, Landry Balo a battu successivement Junior Amisi (gala de l'Indépendance) et José Mwamba. Après ce titre de Kinshasa, celui qui se fait appelé « Attaquant du ciel » envisage déjà le titre national et enfin entrer dans l'arène internationale. Récemment, il a été désigné secrétaire général de la commission des boxeurs de la Ligue de boxe de Kinshasa, une structure qui regroupe tous les boxeurs amateurs et professionnels de la capitale.

Martin Engimo



Landry Matete Balo et Roi Kongo Dimuntu à la fin de la finale du championnat de Kinshasa de boxe

ÉLECTIONS

Lancement de la campagne stop à la violence postélectorale

L'initiative est de l'ONG Apafrique que dirige Baudouin Mabwanga, en marge de la célébration de la Journée internationale des personnes vivant avec handicap, célébrée le 3 décembre, et dont le thème cette année a mis l'accent sur l'autonomisation de ces personnes.

Le démarrage de la campagne contre les violences postélectorales a eu lieu à Kinshasa, précisément au siège de la Fédération des personnes vivant avec handicap (Fécopéha), dans la commune de Kasa-vubu. La cérémonie s'est déroulée en présence du coordonnateur de la cellule de campagne d'Emmanuel Ramazani Shadary chargée des personnes vulnérables et vivant avec handicap, Félix Kabange Numbi Mukwampa, et du président national de la Fécopéha, Martin Ekanda. Elle arrive au bon moment car intervenant quelques jours avant la tenue des élections, une période marquée dans la plupart des cas par des violences surtout après la publication des résultats.

Félix Kabange Numbi Mukwampa a profité de l'occasion pour lancer un vibrant appel à tous les hommes politiques. « Nous voulons inviter les politiciens, qu'il s'agisse des candidats député national ou provincial mais beaucoup plus des candidats président de la République, qu'ils puissent accepter les résultats des urnes, parce que la violence augmente le nombre des personnes vivant avec handicap », a-t-il déclaré, avant de renchérir que l'État congolais ne prend pas correctement en charge ces personnes.

Au cours de cette cérémonie, une exposition vente a été organisée. Ce qui a permis au coordonnateur de la cellule chargée des personnes vulnérables et vivant avec handicap d'apprécier leur esprit inventif et créatif à travers les œuvres



L'affiche de la campagne

d'art qu'elles ont exposées. Le groupe musical des personnes vivant avec handicap a agrémenté la cérémonie à la grande satisfaction du coordonnateur Félix Kabange Numbi et de Martin Ekanda. Cette campagne a été lancée au siège de la Fédération des personnes vivant avec handicap (Fécopéha) dans la commune de Kasa-vubu en présence du coordonnateur de la cellule de campagne d'Emmanuel Ramazani Shadary chargée de personnes vulnérables et vivant avec handicap, Félix Kabange Numbi Mukwampa et du président national de la Fécopéha, Martin Ekanda.

Blandine Lusimana

CIMENT GRIS

Des effets mitigés de l'interdiction d'importation

La production nationale est passée à cinq cent trente mille tonnes, depuis l'entrée en vigueur de la mesure, en fin juin dernier. En analysant les chiffres, l'on observe une baisse progressive de la production, avec un pic jamais dépassé en janvier 2018.

Publiée par la direction de la Recherche et des statistiques sous la responsabilité de la Direction générale de la politique monétaire et des opérations bancaires, le dernier bulletin d'informations statistiques économiques de la Banque centrale du Congo (BCC) indique une variation en dents de scie de la production de ciment gris dans la partie ouest de la République démocratique du Congo. Toutefois, les chiffres rassurent tout de même de la bonne évolution de la mesure d'interdiction de l'importation de ce produit de très grande consommation mais la principale contrainte est l'absence d'une demande d'envergure. L'on est parti de 95 950 tonnes de ciment en janvier 2018 à seulement 83 818 tonnes en juin de la même année. Les sociétés de cimenterie n'ont plus atteint le niveau de janvier au cours du premier semestre. Cela s'explique, notamment, par la disponibilité d'un stock de fin d'année, en décembre 2018, estimé à quatre-vingt-quatre mille tonnes de ciment.

Pour le gouvernement central, la mesure d'interdiction, du reste saluée par les cimentiers nationaux, visait à contribuer directement à la protection et la relance de l'industrie du ciment dans le pays. Par ailleurs, elle s'applique dans la partie ouest du territoire national. Sur le terrain, cette mesure a permis aux cimenteries nationales de commencer à répondre progressivement aux besoins de consommation situés à environ cinq cent quarante mille tonnes au cours du premier semestre. Au-delà, les consommateurs ont commencé à constater une réelle stabilité du prix du sac de 50 kg de ciment gris. Selon la BCC, le volume actuel ne représente que 44 % de la capacité de production des sociétés de cimenterie. Il s'agit de trois grandes sociétés qui opèrent dans la partie ouest du pays : PPC, Cimco et Cilu. Ensemble, elles peuvent produire jusqu'à 2,5 millions de tonnes par an, un niveau largement supérieur aux besoins de consommation réels. Peut-être que la construction d'Inga 3 au Kongo central va contribuer à doper la consommation dans cette partie.

Laurent Essolomwa

VIRUS ÉBOLA

Une fillette de deux mois guérie

Le bébé est sorti du centre de traitement de Beni, dans la province du Nord-Kivu, depuis le 12 décembre.

La jeune miraculée, orpheline, est née le 31 octobre dernier. Elle a été admise, six jours après sa naissance, au centre de traitement d'Ébola après que sa mère, un cas confirmé de la maladie, est décédée lors de l'accouchement. Tout au long de son hospitalisation, pédiatres, réanimateurs et nounous du centre de traitement se sont relayés à son chevet 24 h/24 pour lui donner toutes les chances de survivre.

Les nounous sont des anciennes patientes du centre de traitement d'Ébola qui ont été guéries et qui peuvent s'occuper des enfants malades en portant un équipement de protection plus léger. Elles jouent un rôle fondamental dans la prise en charge de ces enfants qui ont besoin de plus d'attention et d'une présence rassurante à leurs côtés pendant leur traitement. Le bébé guéri est rentré à la maison dans les bras de son père et de sa tante.

S'agissant de la situation épidémiologique de la maladie, à la date du 14 décembre, il est indiqué un cumul des cas de cinq cent vingt et un, dont quatre cent soixante-treize confirmés et quarante-huit probables. Au total, il y a eu trois cent six décès dont deux cent cinquante-huit confirmés et quarante-huit probables. Cent quatre-vingt-deux personnes ont été guéries.

Dans la zone de santé de Goma, il a été lancé la vaccination des prestataires de première ligne. Un nouveau round de vaccination a également été ouvert dans la communauté autour des contacts de Beni qui s'étaient rendus dans le quartier Mabanga Sud, à Karisimbi, la deuxième zone de santé de la ville de Goma. Ces habitants de Karisimbi sont vaccinés en tant que contacts de contacts.

B. L.

ENTRAVES À LA CAMPAGNE DE LAMUKA

Katumbi et Bemba sollicitent l'arbitrage de la Sadc

Le chef de l'État namibien et actuel président de l'organisation sous-régionale, Hage G. Geingob, a déclaré s'en tenir à sa ligne, à savoir que c'est aux Congolais eux-mêmes de trouver des solutions pour faire retomber les tensions dans leur pays.

À la suite du président de la Commission de l'Union africaine, Mousa Faki Mahamat, qui a récemment appelé les acteurs politiques congolais ainsi que les parties prenantes au processus électoral à faire preuve d'un sens élevé des responsabilités tout en les exhortant à œuvrer à la tenue des scrutins paisibles, libres et transparents, conformément aux normes et principes africains et internationaux en la matière, c'est au tour de la Communauté de développement d'Afrique australe (Sadc) de jouer sa partition. Son président en exercice, le Namibien Hage G. Geingob, a, en effet, reçu en audience, le 14 décembre, Jean-Pierre Bemba et Moïse Katumbi, deux candidats recalés à la présidentielle du 23 décembre, venus lui soumettre leurs préoccupations en rapport avec ces élections. Leur arrivée à Windhoek intervenait la veille d'une grande réunion des membres de la Sadc

censée débattre de la situation politique en République démocratique du Congo (RDC) et qui, en dernière minute, était reportée.

Les deux leaders, mués en principaux soutiens du candidat Martin Fayulu dans le cadre de la coalition Lamuka, ont saisi cette opportunité pour faire part à leur hôte des entraves que le pouvoir fait subir à ce dernier en cette période de campagne électorale. Les violences déplorées ces dernières heures, d'après eux, ne viseraient que les candidats de l'opposition et, plus particulièrement, Martin Fayulu, plus d'une fois empêché de se mouvoir dans les provinces où il était censé battre campagne.

Les morts par balles qui ont enteuillé sa campagne, notamment à Lubumbashi et à Kalemie, seraient le fait des forces de l'ordre instrumentalisées et à la solde du pouvoir en place, ont indiqué les leaders d'Ensemble pour le changement et du Mouvement de libération du Congo. Après avoir écouté religieusement ses interlocuteurs, le président Geingob n'a pas caché sa vive préoccupation, surtout au regard de l'incendie qui a consumé 80% des machines à voter destinées à la capitale, à en croire une

source diplomatique. Se livrant à la presse namibienne, il a indiqué que c'est aux Congolais de trouver des solutions pour faire retomber les tensions dans leur pays. « Nous n'avons pas à décider à la place des Congolais. Nous ne sommes là que pour aider. C'est au peuple congolais d'être juge. Je le répète : nous soutenons seulement. Je suis aux côtés de Moïse Katumbi et Jean-Pierre Bemba pour les écouter, recevoir leurs points de vue et rapporter ensuite aux membres de la Sadc », a-t-il expliqué.

Le président en exercice de la Sadc a martelé particulièrement sur l'importance d'un scrutin libre, apaisé et pacifique en accord avec les lignes directrices de cette organisation et de l'Union africaine. Rappelons, par ailleurs, que la Sadc a envoyé, depuis le 10 décembre, à Kinshasa, sa mission d'observation électorale constituée de quatre-vingt-quatorze membres dont soixante-treize observateurs de terrain venus de huit pays d'Afrique. Cette mission sera déployée dans seize provinces sur les vingt-six que compte la RDC. Elle est chapeautée par la Zambie avec le concours de l'Angola et du Zimbabwe qui forment la trïoka.

Alain Diasso

SOLIDARITÉ

Les Ponténégrins invités à adhérer au téléthon sur le Pool

À deux semaines du dépouillement des urnes de la première édition de l'initiative de l'association Hope Congo, son coordonnateur, Gildas Mayela, a lancé, le 15 décembre, la quête de fonds dans la ville de Pointe-Noire, en vue de la reconstruction des établissements scolaires détruits pendant les conflits armés dans ce département.

Gildas Mayela a salué la présence à la cérémonie du ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et de l'alphabétisation, Anatole Collinet Makossode, qui soutient ce projet depuis son lancement à Brazzaville. « Je suis ému de voir parmi nous la présence du ministre de l'Enseignement sans lequel rien ne pouvait avoir lieu », a-t-il indiqué. Le téléthon initié par Hope Congo permettra la réhabilitation des établissements scolaires de Voula, dans le district de Kinkala; Moubouanissa à Bissinza, dans le district de Goma Tsé-tsé; de Linzolo, Siasia et Nkoyi Mabaya. L'opération consiste à récolter, dans un élan de solidarité, de l'argent à partir de 100 FCFA. « Que l'on soit originaire de ce département ou pas, on est Congolais et c'est notre devoir de venir en aide aux enfants de cette partie du



Le ministre Anatole Collinet Makosso, au centre, pendant la cérémonie. Adiac

pays et spécifiquement aux établissements scolaires frappés par le conflit. C'est le moment de dire : « je suis de la Sangha ou du Kouilou, je donne pour les enfants du Pool dans un élan de solidarité ». C'est pourquoi, je vous invite à donner sans compter pour les enfants du Pool. Cependant, pour ne pas effrayer les gens, on a dit 100F CFA suffira mais ceux qui ont plus peuvent donner à

cœur ouvert », a martelé Gildas Mayela.

La première édition de ce téléthon, a-t-il poursuivi, s'achève le 30 décembre par une grande activité de dépouillement des urnes à Brazzaville, devant un huissier de justice avec les procès verbaux qui donneront les détails de l'argent récolté et son utilisation. Cependant, pour tous ceux qui souhaitent accomplir cette action de solidarité,

deux urnes sont placées respectivement à la direction d'OFIS et à Casino, au centre-ville. Par ailleurs, des urnes mobiles pourront circuler dans les lieux publics pour la contribution. De leur côté, Julien Heuze et Serge Mouboutou, respectivement directeur général adjoint d'Ofis Pointe-Noire et directeur régional de cette même structure à Brazzaville, ont encouragé cette action. « C'est une au-

baine pour Ofis de participer à cette initiative très louable. Nous avons jugé qu'il était important que nous, en tant que société de Pointe-Noire, soyons à l'initiative de ce premier rendez-vous de Pointe-Noire. Et notre démarche dans ce projet, c'est d'accompagner l'initiateur », ont-il indiqué.

Prenant la parole, le ministre Anatole Collinet Makosso a félicité l'association Hope Congo pour son engagement en faveur de l'école. « J'ai beaucoup de respect pour ceux qui se préoccupent de l'école, je ne parle pas de l'école du Pool mais je parle de l'école en général. J'ai beaucoup de respect pour ceux qui comprennent que c'est grâce à l'école qu'ils sont arrivés au niveau où ils sont. Qu'ils tendent la main aux autres pour qu'ils atteignent le même niveau qu'eux à l'avenir... Je voudrais à cette circonstance, Gildas, vous adresser toutes mes félicitations pour ce projet... », a déclaré le ministre.

Soulignons que Hope Congo bénéficie, dans la réalisation de cette opération, de l'appui du ministère de l'Intérieur, des Fondations Congo Assistance, MTN, Génération @venir et d'autres partenaires.

Charlem Léa Legnoki

ADIAC

Toute l'actualité
Du Bassin du Congo
EN VIDÉO



LES DÉPÊCHES
DE BRAZZAVILLE

LE COURRIER
DE KINSHASA

+336 11 40 40 56

info@adiac.tv

84, boulevard Denis-Sassou-N'Guesso
Brazzaville - République du Congo

www.adiac.tv



PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

L'ONG Help Congo sensibilise les élèves de Pointe-Noire

L'association a organisé, le 13 décembre, au Centre culturel Jean-Baptiste-Tati-Loutard, un focus à l'endroit des apprenants de trois établissements scolaires, à l'occasion de la rentrée environnementale.

Les élèves des écoles privées Les Petits-fils de Saint-Joseph, Kimpolo-Fonkoma et Sacré Coeur ont pris part à l'activité qui a eu pour objectif de les éduquer et de les sensibiliser aux menaces qu'encourt l'humanité à la suite de la non-observation des règles environnementales. Organisé sur le thème « Les bienfaits de la protection de l'environnement », le focus a été animé par Jean-Baptiste Banzenza Kololo, responsable éducation environnementale à Help Congo. Utilisant l'approche participative, il a édifié les enfants à protéger l'environnement car, sa destruction par l'homme a des conséquences sur leur avenir. « En protégeant l'environnement, nous avons des fruits, des plantes, des animaux. Nos parcs nationaux seront visités par des touristes et cela fera connaître le pays qui en tirera de nombreux bénéfices », a-t-il dit. Et d'ajouter que « l'on ne doit pas polluer la nature par des matières plastiques enfouies dans le sol et aussi ne pas massacrer les animaux comme les chimpanzés, les buffles, les antilopes, les éléphants qui doivent vivre dans leur habitat naturel ». Cette initiative a été louée par Arsène Moussambi, chef de service droit et éducation à la direction départementale de l'Environnement de Pointe-Noire.

Les différentes interventions ont été étayées des chansons d'Ignace Tembet, chanteur environnementaliste qui a produit un sketch joué par les élèves des Petits-fils de Saint-Joseph sur la cohabitation harmonieuse des hommes et des animaux. Ravis, les enfants ont décidé de véhiculer les enseignements reçus à leurs amis. À la fin de l'activité, Aliette Jamart, fondatrice et directrice de Help Congo, a demandé que les enfants s'impliquent davantage dans la protection de l'environnement.

Fondée en 1990, Help Congo est une ONG ayant pour but de réhabiliter et réinsérer dans leur habitat de jeunes chimpanzés confisqués aux braconniers et de sensibiliser et former les communautés locales à la conservation.

Hervé Brice Mampouya

HUMEUR

Gare aux usurpateurs des titres à la veille des fêtes !

Elles sont nombreuses les gens qui, à la veille des festivités de fin d'année, s'attribuent des titres pour résoudre telle ou telle situation dans le but d'escroquer de l'argent au tiers. Ne se gênant de rien, certains citoyens « portent » des vestes plus larges que leurs épaules, se passant pour telle ou telle autre autorité.

Les corporations socio-professionnelles au sein desquelles ces malfaiteurs s'introduisent malicieusement sont, entre autres, l'armée, la police, la gendarmerie, la justice, les finances, les transits.

Ils trafiquent l'influence, s'estimant capables de venir à bout de telle ou telle autre situation, juste pour soutirer de l'argent à des tierces personnes. De véritables rançonnages déguisés en cette période de fêtes de fin d'année et de Nouvel An pour se faire des poches. « Connaissez-vous à qui vous avez à faire ? », « Je suis l'ami du commissaire de police Y et votre sort sera bientôt réglé », les entend-on dire pour convaincre les naïfs.

Il y a une semaine, un malin, se faisant collaborateur d'une haute personnalité politico-militaire, a été pris en flagrant délit en voulant ravir, par des méthodes qui lui sont propres, les portables d'une haute facture à une jeune fille. Heureusement, la police militaire passait par là et a mis la main sur lui, au grand soulagement des curieux présents.

Ces usurpateurs s'attribuent l'identité, des cartes de visite falsifiées, des cachets et signatures, des numéros de téléphone, des adresses électroniques des personnes pour lesquelles ils se prennent pour elles. A quels moments trouvent-ils toutes ces pièces et ces informations ? C'est surtout lors des visites prolongées dans les bureaux d'autrui. En clair, ce comportement très reprochable n'est pas loin d'envoyer quelqu'un en prison. À bon entendeur salut !

Faustin Akono

APPRENTISSAGE DE LA LANGUE ANGLAISE

Du matériel didactique offert aux clubs d'anglais de Pointe-Noire et du Kouilou

Des boîtes contenant des enseignements d'anglais ont été remises aux clubs des deux départements, le 13 décembre, par l'ambassadeur extraordinaire et plénipotentiaire des Etats-Unis d'Amérique au Congo, Todd P. Haskell, dans le cadre du nouveau programme de son ambassade.



La photo de famille après la cérémonie./Adiac

Chacune des boîtes contient une radio, des CD avec des leçons d'anglais, un lecteur mp3, des dictionnaires anglais-français et des livres.

Dégageant l'importance du programme English in a box (l'anglais dans une boîte), Todd P. Haskell a indiqué qu'il fait partie des initiatives de l'ambassade de permettre aux jeunes congolais de maîtriser la langue anglaise en ce XXIe siècle, afin de leur assurer un avenir plein d'opportunités.

« Comme nous savons tous, aujourd'hui l'anglais est la langue la plus utilisée dans le monde des affaires, les relations internationales, la technologie et l'innovation, spécialement dans le tourisme. Le programme English in a box vise à renforcer les capacités d'enseignement de la langue anglaise au sein de cinquante clubs d'anglais dans des zones rurales à travers la distribution de boîtes conte-

nant du matériel didactique. En plus de Pointe-Noire et le Kouilou, ces boîtes seront distribuées dans d'autres départements. Ainsi, grâce à ce programme, nous espérons élargir l'accès à l'apprentissage de l'anglais et atteindre les zones rurales où la demande pour cet apprentissage est forte » a signifié le diplomate américain.

Saluant pour leur part cette initiative de l'ambassade des Etats-Unis, Dilou Antoine et Sosthène Bakenga, respectivement responsable des clubs d'anglais à Hinda et Madingo-Kayes, ont eu les mots suivants : « Ce matériel permettra de combler quelques difficultés rencontrées dans nos clubs, notamment le manque des bibliothèques et du matériel sonore en vue de mieux apprendre la langue anglaise ».

Séverin Ibara

DOUANES CONGOLAISES

Des agents se forment en analyse d'images

Cotecna organise, du 17 au 21 décembre, à Pointe-Noire, un séminaire dans le cadre du renforcement des capacités techniques et managériales des inspecteurs de douanes qui ont déjà des connaissances en la matière.



Une vue des participants à la formation/Adiac inspecteurs des douanes ont suivi une formation sur le renforcement des capacités en système harmonisé.

La formation s'inscrit dans le cadre de transfert de technologie et de connaissances, selon les termes du contrat entre Cotecna et l'État congolais. Elle vise aus-

si à moderniser et améliorer les prestations douanières en accélérant les formalités douanières au bénéfice des importateurs. Signalons que récemment, les

H.B.M.

COOPÉRATION

Les agents du mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza seront formés à la bibliothèque d'Alexandrie en Egypte

L'annonce a été faite à la directrice de l'institution culturelle, Bélinda Ayessa, par le nouvel ambassadeur d'Egypte au Congo, Hatem Kandil, le 12 décembre.

Après avoir pris ses fonctions, il y a de cela quelques jours, l'ambassadeur d'Egypte est allé s'imprégner de l'histoire du Congo au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza, devenu l'épicentre de la culture congolaise.

Avant d'aller à la découverte de l'explorateur Pierre Savorgnan de Brazza, Hatem Kandil a eu un entretien avec Bélinda Ayessa. Le diplomate égyptien lui a fait du grand intérêt que manifeste la bibliothèque d'Alexandrie, en Egypte, à former les agents du mémorial.

« Nous sommes en contact avec la directrice générale du mémorial pour voir comment envoyer quatre ou cinq personnes en Alexandrie, où il y a le siège de la bibliothèque, pour suivre une formation. Ils auront aussi l'occasion de voir d'autres sites tels que le musée du Caire et voir d'autres possibilités de coopé-



Hatem Kandil s'entretenant avec Bélinda Ayessa / Adiac

ration ainsi qu'autres choses qu'on peut offrir au Caire », a déclaré l'ambassadeur au cours de l'entretien.

Les deux personnalités ont abordé également le volet sur la présence de l'identité égyptienne au mémorial, notamment par les pièces. A propos, le nouvel ambassadeur d'Egypte a indiqué qu'il a reçu la confirmation

que le ministère de la Culture de son pays a signé un accord pour fournir des pièces au mémorial Pierre-Savorgnan-de Brazza.

Hatem Kandil découvre le fondateur de Brazzaville

Après le tête-à-tête, la directrice générale du mémorial a fait découvrir, à travers une visite guidée, l'explorateur franco-ita-

lien au diplomate égyptien. Partis du hall, ils ont visité les sépultures de Pierre Savorgnan de Brazza, de son épouse et de ses enfants, sans oublier celle du Pr Detalmo Pirzio Biroli, petit-fils de l'explorateur, géniteur du projet de ce mémorial mais décédé six mois avant son inauguration.

Le diplomate égyptien a décou-

vert également le bas-relief de 15 m élaboré par les artistes dirigés par le directeur des études de l'Institut national des arts de Kinshasa, en République démocratique du Congo, où sont gravées les messages que le fondateur de Brazzaville diffusait parmi la population. Il en est de même de la fresque de 15m élaborée par les artistes peintres de l'École de peinture de Poto-Poto, exprimant les différentes étapes du voyage de Pierre Savorgnan de Brazza.

C'est avec un grand plaisir que l'ambassadeur Hatem Kandil a découvert cet homme qui a été enterré pour la première fois au cimetière civil du Père-la chaise en France, avant d'être enterré de nouveau à Alger, en Algérie, puis enfin à Brazzaville, selon sa dernière volonté. « C'est un grand plaisir de faire cette visite du mémorial. C'est un très joli bâtiment bien fait, bien entretenu et paisible. Je crois que c'est un hommage réservé pour un homme qui, bien qu'il était Européen, avait de la considération pour tous les êtres humains », a déclaré le diplomate égyptien.

Bruno Okokana

RÉFLEXION

Bassin du Congo : un bilan 2018 en demi-teinte mais demain ?

Le moins que l'on puisse dire, en cette fin d'année 2018, est que l'Afrique centrale dans son ensemble n'aura pas tiré un réel profit des douze mois dont nous vivons les dernières semaines. De la reprise des troubles en Centrafrique à l'incertitude politique qui s'aggrave de minute en minute en République démocratique du Congo, en passant par le mal qui frappe Ali Bongo Ondimba du Gabon, par la révolte de la minorité anglophone au Cameroun, par les tensions qui marquent le retrait de José Eduardo dos Santos en Angola, la liste est longue des problèmes qui n'ont pas été résolus dans cette partie du continent et qui pèseront certainement sur l'année 2019.

Ceci étant dit, il n'en demeure pas moins que le Bassin du Congo, région des Grands Lacs comprise, est de plus en plus perçu, de l'extérieur, comme l'une des parties du monde dont il convient d'observer l'évolution avec la plus grande attention. Que ceux qui en doutent lisent ce qui est écrit chaque jour dans les colonnes de nos deux quotidiens, Les Dépêches de Brazzaville et Le Courrier de Kinshasa. Ils verront, en effet, que pas une journée ne passe désormais sans que les puissances extérieures au continent manifestent de façon très concrète l'intérêt qu'elles portent à l'Afrique centrale pour des raisons économiques, certes, mais surtout stratégiques au sens le plus large du terme.

Trois raisons fondamentales expliquent pour-

quoi, trop longtemps ignorée ou plus exactement sous-estimée, cette partie du continent devient aujourd'hui l'une des régions de la planète avec laquelle il convient de coopérer.

° La première raison est d'ordre géographique : s'étendant sur plus de quatre millions de kilomètres carrés, cette partie de l'Afrique est de très loin la plus riche potentiellement du continent. Dès qu'elle sera parvenue à régler les divisions politiques, ethniques, religieuses ou autres qui freinent son émergence et qu'elle aura su créer un marché régional ouvert, concurrentiel, elle verra sa croissance s'accélérer au point d'en faire l'une des régions les plus riches du monde. C'est très précisément le pari que font aujourd'hui la Chine, les Etats-Unis, la Russie, l'Inde, l'Europe.

° La deuxième raison est l'extraordinaire vitalité de sa population. Forte, aujourd'hui, de près de trois cents millions d'êtres humains, l'Afrique centrale en comptera plus du double à échéance de cinquante ans qui s'emploieront à tirer profit des gigantesques ressources naturelles – agricoles notamment – qui les entourent et qui sont encore très largement inexploitées. Une population jeune, ambitieuse, volontaire, ouverte sur le monde qui maîtrisera parfaitement les nouvelles technologies et qui, de ce fait, parviendra à résoudre les problèmes nés pour une large part de la colonisation en raison des barrières artificielles que celle-ci avait élevées entre les peuples.

° La troisième raison est d'ordre culturel, au sens le plus large du terme. Plus grande communauté francophone du globe, plus nombreuse communauté chrétienne du monde, le Bassin du Congo a su préserver jusqu'à présent les coutumes et les traditions héritées des siècles, des millénaires précédents. Au-delà de ses divisions présentes, elle a, de ce fait, une unité profonde fondée sur la nature qui l'entoure. L'immense Bassin du Congo, construit autour du second fleuve le plus puissant de la planète, sera à coup sûr, demain, l'une des artères les plus vivantes parce que la plus empruntée de la Terre.

Disons-le sans l'ombre d'un doute : contrairement aux apparences, toutes les conditions sont aujourd'hui réunies pour que l'Afrique centrale franchisse, dans les mois et les années à venir, un bond en avant tout aussi puissant que ceux effectués avant-hier par l'Europe et hier par la Chine. Seule lui manque encore la volonté politique de s'unir. Mais des signaux forts ont été envoyés ces derniers mois à la communauté internationale, notamment par les autorités de la Conférence internationale sur la région des Grands Lacs, qui laissent bien augurer de l'avenir.

2019 pourrait nous réserver quelques bonnes surprises dans ce domaine.

Jean-Paul Pigasse